

«Rendre public ce qui voulait rester caché.»

# ARGOS

## DE QUOI JE ME MÊLE !

Les entreprises françaises ont davantage besoin d'air que d'aides, tonne le directeur de rédaction du magazine de **L'ENTREPRISE** dans son éditorial de mars. En agriculture, le manque d'air est tel que l'asphyxie menace.

La politique agricole et les DPU ? « je n'en pense rien. J'applique la réforme », confiait sèchement le directeur de la DDA (Direction départementales de l'Agriculture) du Maine-et-Loire au **COURRIER DE L'OUEST** 10/04/06.

Récemment, grâce au travail acharné du président de l'Association Française de Droit Rural des Pays de Loire, l'intransigeant DDA a pourtant mordu la poussière.

Pour vivre mieux, presque comme des citadins, deux associés de Gaec avaient fort logiquement rassemblé en un même lieu deux troupeaux un peu éloignés. Faisant respecter la loi quasi-islamiste du plan agricole départemental qui interdit tout rapprochement au-delà de quelques kilomètres, la CDOA (Commission d'orientation de l'Agriculture) locale a donc alerté la DDA. Celle-ci a fait débouler ses gens sur le site d'exploitation pour constater l'infraction, à savoir que les deux troupeaux de vaches se trouvaient mêlés sous le même toit. Les éleveurs s'intéressent-ils à la vie intime des agents de la DDA ? Non. Bref, heureusement, les magistrats du Conseil d'Etat, pleins de bon sens, ont apprécié que cette répartition des activités permettait une meilleure rationalisation de celles-ci. Ils ont donc contredit la DDA et la FDSEA locale qui avait péché par excès ( c'eût été un autre syndicat qu'Argos aurait dénoncé une pareille ânerie ou plutôt vacherie).

Dans les Pyrénées Atlantiques, une autre forte tête avait fort légitimement décidé de vendre son

lait de brebis en Espagne à meilleur prix. Personne ne sait pourquoi mais voilà qui dérangerait fortement la directrice de la DSV (Direction des services vétérinaires) locale. En vraie peau de vache, la dame en question a cherché à discréditer le gaec en utilisant la calomnie. Elle a signalé à tort que la bergerie était mal entretenue et a imposé au gaec des analyses exceptionnellement rares pour démontrer la qualité du lait ! Dans ce dossier, le président d'Audace a apporté son riche concours pour sauver les éleveurs. Espérons que la harceleuse soit obligée de changer de crémerie. Mais quel corps de métier voudrait d'une « bonne femme » pareille ?

Quant aux Jacquenet, producteurs de la race bleu blanc belge dont les caractéristiques imposent une césarienne à chaque naissance, la DSV de Côte d'or, le conseil de l'ordre des vétérinaires et même une association de défense des animaux les ont fait condamner pour avoir réalisé des césariennes sur leurs animaux. **LA FRANCE AGRICOLE** a raconté l'histoire en omettant de signaler que la césarienne n'est même pas enseignée dans les écoles vétérinaires !

Un éleveur ça donne à manger à ses animaux et ça cure les écuries, a notamment objecté le Conseil de l'ordre des vétérinaires qui, comme tous les autres ordres, a été créé sous le régime de Vichy !

Pour ces trois cas qui résistent, combien baissent la tête et se couchent, se réveillant parfois tout de même mais souvent bien trop tard ? N'oubliez pas qu'Argos ( et son environnement ) est à vos côtés. En attendant, n'oubliez pas de dire aux agents de l'encadrement qui dépassent les bornes que vous n'avez pas gardé les vaches avec eux ...

Editorial - Guy Laluc

## COMMENT ENRAYER LE DÉSINTÉRÊT POUR LE MAÏS ?

Le maïs a mauvaise presse. Pire, certains maïsiculteurs s'en détournent le considérant trop peu compétitif économiquement. « Revisitons les itinéraires techniques », s'inquiète le bulletin **AGPM-INFO MARS**. La lettre signale l'identification d'une demande réelle d'itinéraires économes en intrants. « Cette demande est plutôt récente » et l'institut technique Arvalis compte y répondre notamment en proposant « des semences moins chères » ou bien la culture des « hybrides les plus récents maïs cultivés à des densités plus basses ».

De bonnes variétés de maïs un peu anciennes ou même carrément très récentes qui n'ont pas connu le succès commercial escompté sont proposées à des prix cultures compris entre 35 et 40 € la dose de 50 000 grains. Ces variétés sont à la gamme de nombreux distributeurs au plus grand bonheur des firmes qui déstockent en camions complets à 25 € la dose ...

## PRIX DE L'AZOTE À LA BAISSÉ ?

**L'USINE NOUVELLE 30/03/06** prévoit des surcapacités en vue dans les engrais azotés. Comment continuer à exister quand le coût des matières premières représente 2/3 du prix de revient, se plaignent les producteurs d'engrais azotés qui estiment ne pas avoir assez augmenté leur tarif en conséquence. D'ici peu, les producteurs européens d'engrais vont prendre de plein fouet l'arrivée sur le marché d'un engrais produit par un groupe saoudien. 1,1 million de tonnes d'ammoniac et 1,08 million de tonnes d'urée granulée vont être mis sur le marché...

## BASF CONDAMNÉ AUX USA

Entre 1992 et 1996, BASF a fait croire aux farmers que deux herbicides Poast® et Poast Plus® étaient des produits très différents forcément destinés à des cultures différentes alors que pour l'EPA (ministère de l'environnement) les deux formulations étaient adaptées à la plupart des cultures. L'un des deux produits, moins cher d'environ 10 dollars/ha, était dévolu au désherbage du soja, marché très bagarré. Pour des cultures plus marginales comme la betterave sucrière ou le tournesol, les agriculteurs devaient se payer l'autre version plus chère. En 2004, la Cour Suprême a condamné BASF à payer 56 millions de dollars aux agriculteurs américains pour cloisonnement de marché et tarification illicite. Après appel de la société, la Cour a été plus sévère puisqu'elle lui a infligé une amende de 62 millions de dollars. D'après l'arrêt du 30 mars dernier, les magistrats ont retenu que BASF avait eu la volonté délibérée de tromper les utilisateurs (cf [www.audace-ass.com](http://www.audace-ass.com)).

## UN CONSEIL AUX VICTIMES DE GIBIER

Les fédérations de chasseurs n'ont souvent plus les moyens d'indemniser les agriculteurs. Celle de Seine et Marne pratique alors des abatements de 20 à 80 % selon les individus, m'écrit un lecteur confronté au problème. Celui-ci a cru que les procédures amiables suffiraient mais quand il s'est rendu compte qu'il était mené en bateau, il était forclos, c'est à dire qu'il ne pouvait plus porter plainte. En effet, à partir de la constatation des dégâts irréversibles, il n'y a que 6 mois pour saisir le tribunal.

## DES COTISATIONS LÉGITIMES ?

Même **LA FRANCE AGRICOLE** se demande si la cotisation patronale Provea n'est pas une nouvelle pompe à finances. D'autres questions concernent les cotisations payées au titre de la formation professionnelle. Des agriculteurs notamment le président de la CR 62 dans une lettre ouverte du 15 mars, s'interrogent quant au faible retour sur cotisation, les

formations proposées devenant rares. Par ailleurs, plusieurs lecteurs d'Argos se demandent si la taxe Adar est bien légitime.

## ENTRETIENS D'ANGERS : 8 JUIN 2006 A L'ESA ANGERS

• **Accueil 9 heures**

• **De 9 h 30 à 12 h 30 : des initiatives et expériences d'agriculteurs.**

Il y a 14 ans déjà, des Picards créaient Germa, un groupe d'achat de fuel et autres consommables.

Thierry Perche (association ADECA) présentera son expérience en matière de chaudières à céréales.

Avec Verte France, Alain Baranger et plusieurs dizaines d'agriculteurs s'opposent à des piliers du système agricole : Crédit agricole, MSA.

• **De 14 h à 17 h 30**

L'après-midi se déroulera autour du thème des OGM.

Avec Marie-Hélène Aubert, députée européenne Verte, vice-présidente de la Commission agriculture au Parlement européen.

Hervé Kempf, journaliste au MONDE

Daniel Roques, président d'Audace. A cette date, il reviendra du Brésil d'une rencontre avec Lula...

Etc.

**Tarif pour la journée** (location de salle, café-croissants, buffet du midi) : **40 € TTC**

### ENTRETIENS D'ANGERS DU 8/06/06

Sera présent. Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Sera accompagné de : .....

Nb. de personnes : ..... X 40 euros = .....

Chèque à l'ordre de Argos, Espace Performance,  
Bat : Ariane, 42, av. Lac de Maine, 49000 Angers

**Merci de répondre au plus tôt.**

**ARGOS...Tél. : 02 41 73 01 34 - Portable : 06 81 61 21 17**

**Fax : 02 41 36 08 09**

**e-mail : ARGOS.Laluc@wanadoo.fr**

Directeur de la publication : Guy Laluc - Conception et impression :  
Atlantique Graphic - CPPAP : I010T87176 - Reproduction interdite.

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ARGOS Communication Agricole,  
au prix de 47 € les 11 numéros.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Je joins un chèque à l'ordre de

**Argos Communication Agricole**

**Espace Performance - 42 avenue du Lac de Maine - 49000 Angers**

*N.B. Un justificatif vous sera envoyé en retour.*